

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°62/2025

Objet :

**Demande de
subvention des
jeunes sapeurs-
pompiers de
Bucquoy**

**Certifié exécutoire
par le Maire, le**

03/07/2025


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 juin, à dix-neuf heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Eugène DELAMBRE, en suite de convocation en date du 06 juin 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Eugène DELAMBRE, Catherine ACCART, Bruno VIENNE, Magalie BOUTEMY, Nathalie BISSETTE, Arnaud BARBET, Juliette DUNAJSKI, Manuella BERNASINSKI, Luc ADAMS, Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLE, Catherine GERARD.

Absents excusés : Bernard FIEF, Benjamin DALLE, Anaëlle VERHAEGHE.

Procurations :

Bernard FIEF donne procuration à Arnaud BARBET

Benjamin DALLE donne procuration à Luc ADAMS

Anaëlle VERHAEGHE donne procuration à Magalie BOUTEMY

Secrétaire : Bruno VIENNE

La séance ouverte, Monsieur DELAMBRE donne lecture de la demande de subvention des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Sud Arrageois dans le cadre de la formation des jeunes sapeurs-pompiers. Le président de cette association précise que la formation des jeunes sapeurs-pompiers nécessite des dépenses pour l'achat de tenues, de matériels de formation et sportifs.

Après discussion, l'assemblée décide de ne pas octroyer de subvention. Une subvention de 300€ a déjà été accordée à cette association lors de la séance du 10 avril 2025.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Maire,
Eugène DELAMBRE

